

Déclarations de la France

124^e session du Conseil d'administration du FIDA

11-13 septembre 2018

Point 3a de l'ordre du jour – Informations actualisées sur l'exercice relatif à l'excellence opérationnelle axée sur les résultats

Nous remercions la direction du FIDA pour ce rapport détaillé sur la mise en œuvre d'OPEX.

1/ Concernant le processus de décentralisation, nous apprécions les informations fournies sur le processus de réaffectation et le soin apparemment apporté par la direction à la prise en compte des situations individuelles. Sur le plan budgétaire et de la maîtrise des dépenses de personnel, nous nous félicitons que la création de nouveaux postes sur le terrain (34 postes) ait été au moins pour partie compensée par des suppressions de postes au siège (10 postes puis 19 autres à venir) ce qui tend à montrer que cet exercice de décentralisation s'est inscrit dans une véritable démarche de transfert de compétences.

Ceci étant dit, nous nous félicitons du choix fait de retenir un petit groupe de spécialistes techniques mondiaux au siège, ce qui nous paraît essentiel non seulement pour offrir aux bureaux siège des points de référence en matière technique mais également pour s'assurer d'une certaine uniformité dans la mise en œuvre des priorités transversales du FIDA (climat, genre, nutrition, jeunesse). La France est d'ailleurs heureuse d'avoir contribué au maintien de cette expertise technique au siège avec la mise à disposition, depuis quelques jours, d'un expert climat.

S'agissant des bureaux hors siège créés à l'occasion de cette décentralisation, et dans le contexte de la réforme des Nations unies, nous serions intéressés de savoir si des efforts particuliers ont été menés par le FIDA pour faire autant que possible de la colocalisation.

2/ Concernant le réajustement du processus de conception des projets en vue d'améliorer la qualité globale et de réduire les délais nécessaires entre la conception d'un projet et son exécution, nous saluons ces efforts. La mise en place d'un classement des projets en 3 catégories avec des implications différentes au niveau du processus d'évaluation de la qualité nous paraît très intéressante ; des précisions sur les critères conduisant au classement d'un projet dans la catégorie 1, cad les projets nécessitant une plus forte attention de la part de l'institution, seraient utiles.

3/ Concernant le budget d'OPEX, les crédits adoptés dans le cadre du budget administratif 2018 s'élevaient à 9,65 millions USD dont 6,25 millions USD consommables en 2018 et 3,4 millions USD consommables en 2019. Nous relevons qu'au 19 juillet, seuls 23% de cette enveloppe pour 2018 avaient été consommés (1,41 millions USD). Comment s'explique cette faible consommation ? la direction pense-t-elle pouvoir consommer toute l'enveloppe prévue pour 2018. Si ce n'est pas le cas, comment la direction compte-t-elle procéder compte tenu de la règle encadrant les possibilités de report des crédits (règle des 3%) ?

Nous souhaiterions par ailleurs redire noter l'attente d'informations plus précises sur les gains d'efficacité et les économies attendues d'OPEX. L'information générale fournie au paragraphe 33 du document (« d'ici 2020, des résultats tangibles devraient être perceptibles en termes de gains d'efficacité ») est positive mais pas suffisante. Un investissement exceptionnel de pratiquement 10MUSD a été consenti pour OPEX, il est important que la direction du FIDA rende compte d'effets concrets et mesurables.

Point 3b de l'ordre du jour - Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019 / Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Nous souscrivons naturellement entièrement à la déclaration de liste A qui aborde l'ensemble des questions que soulève ce projet.

Nous souhaitons toutefois insister sur le caractère problématique de l'affichage d'une hausse conséquente de 2,4%, après la hausse exceptionnelle accordée l'an passé. Le principe même d'une hausse des budgets de fonctionnement des agences publiques internationales, indépendamment de la pertinence des justifications apportées, est problématique en soi, dans un contexte où des efforts d'économie et d'efficience sont demandés à toutes nos administrations publiques nationales.

C'est pourquoi nous demandons qu'un travail soit engagé pour revoir l'économie générale de ce budget et viser à tout le moins la neutralisation de la hausse réelle de 0,7%. Nous sommes à votre disposition pour aider.

S'agissant du niveau record d'engagements prévus pour le programme de prêts et de dons (1,76 Md\$), nous souhaitons savoir si une évaluation a été conduite quant à l'adéquation de cet accroissement d'activité avec les capacités du FIDA à y répondre, notamment en termes d'instruction des projets. Cet objectif ambitieux ne doit pas se traduire par une dégradation de la préparation des projets, alors que par ailleurs la structure du FIDA est en pleine réorganisation (OpEX, décentralisation).

Point 3c de l'ordre du jour – Projet de plan d'action pour l'intégration de la jeunesse

Remercier le FIDA pour l'élaboration de ce plan d'action en faveur des jeunes ruraux et le processus consultatif qui l'a accompagné.

Les jeunes, représentant aujourd'hui 1,2 milliard de personnes dans le monde, constituent un défi mais avant tout une opportunité : nous sommes convaincus que les jeunes peuvent être le moteur d'une transformation rurale inclusive. La question de l'attractivité du monde rural pour les jeunes est dès lors cruciale (comme cela a été souligné lors de la table ronde consacré à ce sujet pendant le dernier Conseil des gouverneurs). → Nous nous félicitons donc des engagements pris en faveur de la jeunesse rurale pour FIDA11 et de l'inclusion transversale de ce thème dans le portefeuille du FIDA.

Rappeler que la France est elle-même très engagée sur la problématique de la jeunesse. Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement a en effet réaffirmé l'engagement de la France pour la jeunesse notamment à travers l'appui à des dispositifs permettant un égal accès des hommes et des femmes à un emploi décent durable. Le FIDA est un cadre idéal pour promouvoir cela.

Nous nous félicitons à cet égard des quatre domaines d'action prévus ainsi que de leurs activités respectives qui nous paraissent adaptées et cohérentes.

Plusieurs remarques spécifiques :

- Souligner l'importance de l'association des jeunes concernés par les projets/programmes au processus de prise de décision, indispensable pour garantir des résultats sur le long terme. A cet égard nous aimerions avoir des précisions sur la « la boîte à outils sur la participation des jeunes » qui sera élaborée.

- Existera-t-il un mécanisme de financement ciblé à destination des jeunes ? Nous comprenons que le Fonds ABC (ex-SIF) « jouera un rôle central dans ce domaine (...), l'accent étant mis sur les moyens de subsistance ruraux et l'emploi des jeunes ruraux » (para 12). Pourrions-nous en savoir un peu plus ?
- Remarquer qu'aucune activité spécifique n'est prévue pour les systèmes de suivi et évaluation dans le troisième domaine d'activité relatif à la « Gestion des connaissances fondées sur des données factuelles ». Est-il prévu d'avoir une attention spécifique à ces questions dans le système de gestion des résultats et de l'impact global ?

Point 4b de l'ordre du jour – Evaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA

Nous félicitons et remercions le BIE pour cette importante évaluation, qui va éclairer de manière extrêmement utile les débats que nous aurons dans les prochains mois et années sur l'évolution du Fonds.

Cette évaluation offre une vision exhaustive et claire de ce qu'est le FIDA en tant qu'institution financière et décrit précisément son fonctionnement dans les différentes dimensions essentielles de son architecture financière [le volet des ressources financières, le volet des interventions , l'équilibre global financier entre ces deux volets, la gouvernance financière, la question des risques financiers et de la soutenabilité].

Le rapport explore méthodiquement les possibilités d'évolution du modèle en regardant ce qui se fait dans les autres IFI et en questionnant les clients du FIDA. La projection dans l'avenir des différents scénarios d'évolution possible est également très intéressante en permettant, de tirer quelques leçons sur les avantages et inconvénients de telle ou telle option.

Concernant les conclusions et recommandations, je souhaiterais souligner quelques points qui nous paraissent importants:

1/ Le rapport pointe à juste titre la question de la viabilité financière du Fonds, qui sera un déterminant de la notation qui serait attribuée au FIDA, et donc de sa capacité à recourir à l'emprunt de marché et ainsi faire évoluer son modèle pour adresser une demande plus importante. Les recommandations relatives au DSF et à l'amélioration du résultat opérationnel du FIDA me paraissent par conséquent devoir être prises en considération en priorité.

La question de l'évolution du DSF et de manière générale de la stratégie du FIDA à l'égard des pays en voie de surendettement ou déjà surendetté, est notamment sur la table. Nous pensons pertinent qu'elle fasse l'objet d'un examen approfondi par la direction en vue de la formulation de propositions. Il nous semble que ce sujet est assez urgent dans la perspective de l'exercice de notation du FIDA à venir.

2/ Plus fondamentalement, le rapport soulève la question essentielle de l'adéquation de la taille et du modèle financier du Fonds par rapport à son mandat et aux besoins. Le rapport suggère que la demande dépassant largement l'offre, il est nécessaire de faire évoluer ce modèle, notamment par l'accès au marché de capitaux. Si nous partageons cette intuition, il nous semble très important de consolider la démonstration de ce déséquilibre entre offre et demande par une véritable « étude de marché », ne serait-ce que pour avoir une adhésion consensuelle des membres sur la question.

Pour le reste, nous souscrivons aux autres recommandations, comme l'élargissement de la gamme de produits offerts aux pays clients, la nécessité de revoir les règles d'allocation en sortant du SAFP les prêts à conditions ordinaires, mieux optimiser la gestion du risque de change en étudiant le recours à des instruments de couverture et renforcer la gouvernance financière.

Point 4e de l'ordre du jour – Évaluation de la stratégie et du programme au Cameroun

Exprimer nos préoccupations face aux résultats de cette évaluation de la stratégie et du programme du Cameroun.

Nous relevons en particulier le constat préoccupant relatif au ciblage non-effectif des populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables – alors même que c'est le cœur du mandat du FIDA – et notamment l'absence de stratégie claire en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes.

Nous encourageons l'équipe pays à prendre en compte chacune des douze recommandations d'IOE au cours de l'élaboration du nouveau COSOP qui sera présenté au Conseil d'administration en avril prochain.

Nous saluons néanmoins les mesures prises par la Direction et le gouvernement du Cameroun pour améliorer la performance du portefeuille du FIDA, présentées au cours de la consultation informelle. Nous retenons en particulier les actions spécifiques en matière de ciblage, de renforcement des capacités, de gestion des risques fiduciaires et d'appropriation.

Plus largement, nous aimerions tirer de ce cas particulier une leçon plus générale 1/ non seulement sur l'importance de disposer d'un système de suivi et d'évaluation robuste et fiable tout au long du cycle des projets ; 2/ mais également sur la nécessité de s'appuyer sur des mécanismes de réajustement à mi-parcours qui permettent de redresser des projets peu performants. Comment la Direction envisage-t-elle de renforcer ce type de mesures à l'avenir pour éviter qu'un tel cas de figure ne se reproduise ?

Points 4f et 5 de l'ordre du jour – Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)

I am pleased to deliver this statement on behalf of list A.

List A takes note of the conclusions of the 2018 ARRI and RIDE. Even if both reports are different in terms of scope and methodology, we welcome the increasing convergence of their respective findings on IFAD's performance.

The 2018 ARRI and RIDE unfortunately do not only confirm last year conclusions - the reach of a plateau in terms of performance of IFAD's project portfolio - but also underline a downward trend. We note with concern the decline in the performance of seven out of ten indicators, including efficiency and sustainability which have constituted persistent challenges over the past years, as well as rural poverty impact and gender equality which are at the core of IFAD's mandate. These findings deserve our utmost attention, also in light of the ongoing reorganization of the business model.

We thank Management for the information provided in order to explain the general trend of IFAD's project portfolio performance such as the fact that unlike the RIDE, the ARRI does not include projects completed in 2017 for which performance has improved, or the fact that this year's projects cohort includes a greater share of projects implemented in countries with fragile situations than last year. On this point, we would like to stress that, in our view, weak performance in fragile situations should not be perceived as a given but as an additional challenge for IFAD. Greater attention and selection of differentiated approaches taking into account the many variable leading to vulnerability, in particular at the project design stage, should pave the way for better performance. We expect that the special programme for countries in fragile situation to be launched during IFAD11 shall address enduring performance weaknesses. We also underline the importance of close monitoring and reporting throughout the project cycle to keep it on the right track in order to achieve its goals. Regarding the observation that the important reforms recently introduced shall produce measurable effects only in a few years' time, we call on Management to operationalize the reforms without delay and to retrofit the ongoing portfolio drawing on the lessons learned from evaluation, including the recommendations in ARRI, and without waiting for the design of the next generation of projects.

More specifically regarding the ARRI:

First, regarding project sustainability, we fully endorse IOE's recommendation to systematically establish exit strategies at the design stage and we look forward to seeing a corresponding section introduced in all future COSOPs and project documents. Secondly, we observe with particular concern that the performance of the gender equality and women's empowerment indicator has been slowly but steadily declining since 2011. We would appreciate explanations from Management on this worrisome trend and we would like to hear what concrete corrective actions IFAD is taking to reverse it.

We are pleased to see in the ARRI that project performance is improving on "adaptation to climate change" and "environmental resource management" but we urge continued focus on these areas as the RIDE suggests results have fallen slightly in recent years. We also encourage Management to continue strengthening the synergies among the different cross-cutting priorities.

Regarding this year's ARRI's learning theme on targeting, we note IOE's conclusions on the lack of consensus within IFAD on the target group and the risk pointed out that a high priority given to reducing implementation deadlines and disbursement delays leads IFAD to move away from the poorest population. In light of IFAD's clear mandate to target the poorest rural populations, we expect the revised guidelines

on targeting to provide the necessary clarity, ensuring in particular that the search for greater efficiency does not come at the expense of priority targeting of the poorest and most vulnerable populations.

More specifically regarding the RIDE:

We note the generally satisfying performance related to the Operational effectiveness of IFAD-supported country programmes and projects as most of the targets set for IFAD10 are met. Nevertheless we are concerned with the further degradation of the cofinancing ratio while the target for IFAD10 seems far from being met and the target for IFAD11 being even higher. A deeper analysis of the reasons behind declining co-financing as well as of other downward trends is needed to reverse them sustainably. We also expect that the strategy and action plan for co-financing being developed under the Transition Framework for December will be based on realistic perspectives and contribute to enhance IFAD's capabilities as an assembler of development finance.

Finally, we commend Management on the efforts made to improve the performance of IFAD's institutional effectiveness and efficiency, while noting that some targets are not met yet. We welcome In particular the progress achieved in terms of proportion of women in P5 and above positions and we encourage Management's continued efforts with a view to reach the IFAD10 target.

Thank you.

Point 6 de l'ordre du jour - Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)

Nous remercions la direction du FIDA pour ce rapport PRISMA.

Nous voyons avec satisfaction que la proportion de recommandations intégralement appliquées ou en cours d'application reste élevée, la baisse par rapport à l'an dernier étant clairement expliquée et justifiée par la suspension du portefeuille en République démocratique du Congo.

Nous souhaiterions revenir sur un point évoqué ce matin par plusieurs délégations qui est la question du délai entre la fin d'un projet et la sortie de l'évaluation indépendante correspondante car cette question est également évoquée dans le PRISMA et dans la réponse du Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) au PRISMA.

De l'une des interventions de la direction de ce matin, nous comprenons que des efforts ont été faits récemment pour accélérer la sortie des rapports d'achèvement de projet, ce qui logiquement devrait donc contribuer à réduire le délai entre la fin d'un projet et la sortie de l'évaluation indépendante (sachant que la disponibilité d'un rapport d'achèvement de projet est un préalable indispensable pour que le BIE puisse réaliser une évaluation).

Nous voudrions toutefois être sûr de bien saisir le délai moyen désormais prévu pour la sortie des rapports d'achèvement de projet et nous serions intéressés d'avoir la confirmation d'IOE que ceci devrait permettre de disposer plus tôt des rapports ; nous aimerions également savoir si des efforts additionnels seraient envisageables du côté du BIE pour contribuer à réduction du délai de 3 ans moyen observé actuellement.

Nous avons bien noté le point fait par le directeur du BIE ce matin sur la différence entre évaluation et suivi mais la question de la disponibilité en temps opportun des évaluations n'en reste pas moins importante : il n'y a évidemment pas de date limite de consommation des produits du BIE mais il y a sans doute une date limite d'utilisation optimale et c'est pourquoi cette question du délai nous paraît importante et tout ce qui pourrait être fait pour le réduire irait selon nous dans le bon sens.

Point 7c de l'ordre du jour – Programme d'options stratégique pour Cuba

Nous remercions le FIDA pour l'élaboration de ce COSOP

La France soutient Ce COSOP : il répond bien aux priorités nationales en privilégiant notamment deux axes majeurs pour l'avenir de l'agriculture à Cuba (l'accompagnement de la transformation des politiques agricoles et l'intégration des sujets environnementaux dans les programmes nationaux).

Nous avons une remarque concernant l'annexe 6 page 42 qui liste les partenaires potentiels pour la mise en œuvre de ce COSOP. Nous voyons que l'Agence française de développement (AFD) n'est pas mentionnée. L'AFD est déjà actuellement un partenaire bien connu du FIDA à Cuba puisqu'elle cofinance un Projet du FIDA dans la région Centre-Est (et ça a été mentionné par le vice-président associé de PMD). Nous encourageons donc le FIDA pour la mise en œuvre de ce COSOP à explorer les possibilités de partenariats additionnels avec l'AFD.

Point 7c de l'ordre du jour – Programme d'options stratégique pour l'Arménie

Nous remercions le FIDA pour l'élaboration de ce COSOP que nous soutenons.

Nous félicitons l'équipe pays du FIDA pour son travail de qualité en Arménie ; nous avons eu notamment un retour positif de l'AFD.

Ce COSOP nous paraît tout à fait pertinent et opportun au regard des besoins identifiés en Arménie dans le secteur agricole. Les deux objectifs stratégiques nous semblent cohérents avec l'objectif global.

Nous remercions PMD pour les réponses détaillées qui ont été apportées à nos questions en amont de cette session, en particulier sur le ciblage. Compte tenu des conclusions de la dernière évaluation qui soulignait la nécessité d'améliorer les stratégies de ciblage afin de cibler les plus vulnérables (notamment en termes d'accès au financement), nous encourageons le FIDA à accorder une attention particulière à cette question du ciblage lors de la mise en œuvre du COSOP.

Point 8c de l'ordre du jour - Informations actualisées sur les conditions de financement

Nous remercions la direction pour le document très complet, et nous nous félicitons des orientations retenues, qui apporteront de la souplesse pour les pays emprunteurs en leur offrant des conditions financières mieux adaptées à leur situation et à leurs besoins. Face à la multiplicité et à la différenciation croissante des situations des clients du FIDA (pays en transition, petits Etats insulaires, etc), une offre de produits financiers limitée et rigide, avec seulement trois produits, n'est plus adaptée et n'est pas justifiée.

La démarche proposée, s'inspirant de l'offre que d'autres IFIs sont en mesure d'offrir, est donc dans son principe très pertinente et nous la soutenons.

Naturellement, l'octroi de souplesse pour l'emprunteur ne devra pas induire un excès de contraintes et d'incertitudes pour le prêteur. Il conviendra donc d'évaluer au fur et à mesure l'impact de ces nouvelles facilités sur le FIDA, au plan financier comme au plan opérationnel.

Point 9c de l'ordre du jour – Proposition préliminaire d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (FIPS)

Nous remercions la direction du FIDA pour l'élaboration de cette proposition qui vise à mettre en œuvre un des engagements pris dans le cadre de FIDA1 en vue de permettre un démarrage plus rapide de l'exécution des projets. La proposition paraît très intéressante sur le plan conceptuel. Nous comprenons que nous sommes encore à un stade amont et qu'un certain nombre de points doivent être encore élaborés et débattus. A ce stade nous nous limiterons donc à quelques remarques et questions sur trois points :

1/ La question de l'éligibilité

Concernant le TAPS, l'idée initiale lors de la reconstitution semblait que ce mécanisme soit vraiment ciblé pour les pays à faible revenu et les pays en situation de fragilité ; le document présenté au Conseil, tout en disant que ce mécanisme d'assistance technique serait axé sur ces pays, indique qu'il pourrait être utilisé «pour « n'importe quel pays ». Nous serions preneurs d'explications sur les raisons de cette évolution par rapport à la consultation de reconstitution. Est-ce qu'il ne pourrait pas être envisagé de recourir à d'autres instruments (comme l'assistance technique remboursable) pour des pays qui ne seraient ni des pays à faible revenu ni des pays en situation de fragilité ?

De même concernant le mécanisme de préfinancement, la proposition semble être que ce mécanisme s'applique à n'importe quel pays bénéficiaire. Pourquoi ne pas envisager de limiter ce mécanisme aux catégories de pays qui, en pratique, sont les plus concernées par les problèmes de retard dans le démarrage des projets ? Je relève à cet égard que le mécanisme (de financement de la préparation des projets) de la Banque mondiale ne s'applique qu'aux situations de fragilité et aux urgences.

2/ La question du financement

Il est indiqué s'agissant du financement du TAPS qu'une option serait de recourir au solde des prêts annulés. Pour mieux comprendre les implications de cette proposition, serait-il possible de préciser l'utilisation faite aujourd'hui de ces soldes ? L'emploi de ces soldes pour financer le TAPS ne risque-t-il pas de réduire le volume du programme de prêts du FIDA ? Quelles seraient par ailleurs les autres sources possibles de financement pour le TAPS (le para 19 indique que d'autres solutions sont en effet en cours d'examen)?

3/ La question des risques et de la gestion de ces risques

S'agissant du mécanisme de préfinancement des projets, nous comprenons que l'avance serait consentie avant l'approbation du projet par le Conseil. Que se passerait-il dans l'hypothèse où un projet pour lequel une avance aurait été versée ne serait finalement pas approuvé par le Conseil ?

Enfin, concernant le calendrier pour l'approbation de ces instruments, compte tenu des nombreuses questions encore pendantes (éligibilité, financement, risques) et qu'un certain nombre d'informations clés ne seront fournies au Conseil qu'en décembre (évaluation des options de financement, analyse de viabilité financière, mesures d'atténuation des risques), il nous paraîtrait raisonnable de ne pas nous enfermer dans un calendrier trop contraint.

Point 13g de l'ordre du jour - Informations actualisées sur l'initiative du Fonds d'investissement pour l'agro-industrie (ABC) (ex-SIF)

Nous vous remercions pour ce point d'information, et rappelons que nous sommes favorables à ce projet qui permettra de répondre à des besoins qui aujourd'hui ne sont pas couverts, et qui complètera très utilement l'action du FIDA

Je souhaiterais avoir des précisions sur la forme juridique et la gouvernance du Fonds ABC, ainsi que du Mécanisme d'assistance technique, le document étant assez silencieux sur ces points.

Quelles sera la procédure de sélection du gestionnaire (appel d'offres ? calendrier ?). Dans ces conditions, la date du 1er janvier 2019 pour l'entrée en service effective n'est-elle pas un peu ambitieuse ? A partir de quelle date pensez-vous que les premiers financements seront décidés ?

En ce qui concerne le dimensionnement du fonds et la mobilisation des ressources d'emprunt (180M\$, en complément des 60 M\$ apportés par les 3 actionnaires), pourriez-vous nous indiquer des précisions sur le processus envisagé (emprunt obligataire ou bancaire, auprès de quel bailleur, en une ou plusieurs fois etc.) ; Avez-vous déjà approché des prêteurs possibles ?

Point 13h de l'ordre du jour – Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement

La France soutient pleinement la réforme du Secrétaire général. Pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, nous avons réellement besoin d'un système capable d'agir de façon plus intégrée, plus cohérente et plus efficace.

Pour cela il est important que les dispositions de la résolution adoptée fin mai par l'Assemblée générale puissent être mises en œuvre sans attendre.

A cet égard, et à la lecture du document qui nous est présenté pour information et à la lumière de l'intervention liminaire de la direction, nous voudrions saluer les mesures déjà prises ou prévues par le FIDA. Nous apprécions que le FIDA joue collectif et se soit pleinement engagé dans l'opérationnalisation de la réforme.

Nous souhaitons faire trois commentaires un peu plus spécifiques :

- Premièrement, concernant les coûts liés à la réforme: nous avons vu en discutant mardi du projet de budget pour 2019 que le FIDA allait bien prendre sa part au financement du système révisé des coordinateurs résidents. C'est très bien. Nous espérons que la réforme sera au moins à moyen terme une source de gains d'efficacité et d'économies (grâce au développement de la colocalisation, à la mutualisation des services communs et à l'adaptation des équipes pays) permettant de compenser ces coûts nouveaux.
- Deuxièmement, s'agissant de la mise en œuvre du prélèvement de 1% sur les contributions pour des activités de développement, on serait intéressé à avoir des précisions sur le champ d'application envisagé de cette mesure pour le FIDA ; quels seront les types de contributions concernés ?
- Troisièmement, le document d'information qui nous est présenté montre aussi une volonté du FIDA de profiter des opportunités offertes par la réforme – nous pensons en particulier à la nouvelle génération de plans cadres des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF) et à la volonté du FIDA de faire en sorte que son action soit bien intégrée dans ces documents stratégiques. C'est un point important, tout à fait positif et nous soutenons naturellement cette approche.

Enfin, nous souhaitons conclure en soulignant que, compte tenu de l'importance de cette réforme, il nous semblerait opportun que le Conseil continue d'être tenu régulièrement informé sur sa mise en œuvre par le FIDA.